

AIDE-ENSEIGNANT EN ENFANCE EN DIFFICULTÉ POSTES RÉGULIERS - TEMPS PLEIN ou TEMPS PARTIEL Concours externe FEESO18-171

www.csviamonde.ca

Le Conseil scolaire Viamonde est un conseil scolaire laïque de langue française qui accueille plus de 12 600 élèves dans ses 53 écoles élémentaires et secondaires reconnues pour leur caractère inclusif et accueillant. Il y a plus de 2400 personnes qui travaillent à Viamonde dont 964 enseignantes et enseignants. Partenaire dans le développement de la communauté francophone du sud-ouest de l'Ontario le territoire du Conseil s'étend d'ouest en est de Windsor à Trenton et du nord au sud de Penetanguishene à la région de Niagara en passant par Toronto et London.

N° DU POSTE	LIEU DE TRAVAIL	Nombre de Postes	Pourcentage	Nombre d'heures par Semaine
AE-1	Académie de la Moraine - Aurora	1	100	35 heures
AE-2	Académie Alexandre Dumas - Toronto	1	100	35 heures
AE-3	École élémentaire Charles-Sauriol - Toronto	1	100	35 heures
AE-4	École élémentaire Félix-Leclerc - Toronto	1	50	17,5 heures
AE-5	École élémentaire Micheline-Saint-Cyr - Toronto	1	100	35 heures
AE-6	École élémentaire Champlain - Welland	1	100	35 heures
AE-7	École élémentaire Patricia-Picknell - Oakville	1	100	35 heures
AE-8	École élémentaire Pavillon de la jeunesse - Hamilton	1	100	35 heures

Date d'entrée en fonction : Aussitôt que possible

Horaire de travail: 8 h 30 à 16 h 30 (à confirmer) ou 8 h 30 à 12 h (à confirmer)

Nombre de semaines par année : 39 semaines

Taux horaire: 22,28 \$ à 25,40 \$

Les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur de la FEESO

Sommaire des responsabilités :

Ce membre du personnel, responsable d'assister l'enseignant ou l'enseignante dans ses tâches, relève directement de la direction de l'école. Il collabore au processus décrit dans le plan d'enseignement individualisé (PEI) ainsi qu'aux modifications et adaptations appropriées. Il aide l'élève dans les activités d'apprentissage selon les directives de l'enseignante ou de l'enseignant. Il appuie et note les réalisations et les progrès de l'élève face aux attentes décrites dans le PEI. Il assiste l'enseignante ou l'enseignant dans son travail de discipline et de surveillance pendant les périodes d'étude et les activités spéciales et assure en tout temps un environnement sécuritaire pour l'élève.

Oualifications et compétences requises :

- Diplôme collégial de deux ans comme aide-enseignant ou une formation équivalente sera acceptée
- Avoir de l'expérience de travail auprès des jeunes enfants en milieu scolaire
- Avoir de l'expérience avec les enfants ayant des troubles de comportement
- Avoir de l'expérience auprès des jeunes adolescents
- Avoir de l'expérience avec les exigences d'une classe clinique
- Être en bonne forme physique pour soulever un enfant, au besoin
- Être capable de restreindre un enfant en crise
- Être en mesure d'apporter, au besoin, des soins physiques
- Être capable de résoudre sur place des conflits entre élèves
- Démontrer une habileté à maintenir une discipline ferme et à établir des rituels constants dans un climat de calme
- Avoir une excellente maîtrise du français oral et écrit
- Posséder d'excellentes habiletés de communication

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir une lettre de présentation avec leur curriculum vitae **en français**, **avant 16 h le 17 décembre 2018** au Secteur des ressources humaines (recrutement), Conseil scolaire Viamonde, par courriel à <u>demandedemploi@csviamonde.ca</u>. **Veuillez transmettre une seule candidature en précisant clairement le ou les numéros de poste et l'école souhaité.**

Les demandes reçues après la date et l'heure de fermeture du concours ne seront pas considérées. Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates, mais nous ne communiquerons gu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

En vertu des Règlements ontariens 521/01 et 170/02, toute personne employée par le Conseil doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction.

En vertu du Règlement de l'Ontario 191/11, des mesures d'adaptation pour les candidats handicapés sont disponibles sur demande tout au long du processus de recrutement.

Étant donné que le Conseil souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi et encourage les demandes de femmes, de minorités visibles, d'autochtones et de personnes handicapées, les personnes qui le désirent sont invitées à s'identifier comme étant membres de ces groupes désignés.

Le Conseil scolaire Viamonde promeut la diversité et l'inclusion en milieu de travail.

Tout candidat doit détenir un statut légal permettant de travailler au Canada avant de poser sa candidature